

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif



20^{ème}
arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

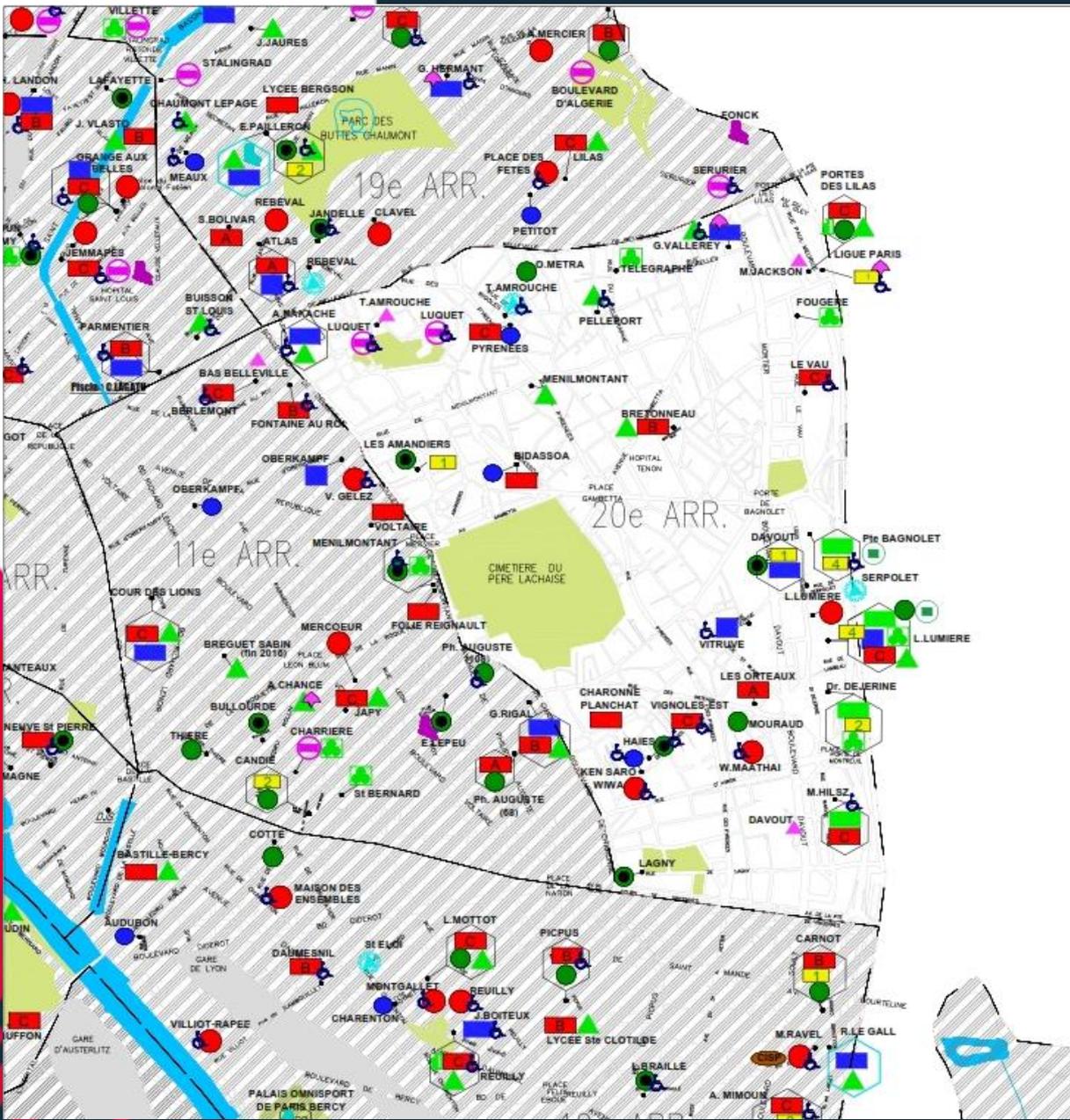
La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

20^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

20

Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement



MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

PLAN DU 20eme ARRONDISSEMENT

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

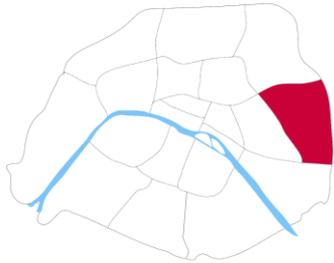
LEGENDE

<ul style="list-style-type: none"> CENTRE SPORTIF LIMITES ARRONDISSEMENTS EQUIPEMENT CONCEDE STADE GYMNASE <ul style="list-style-type: none"> Type A : 20m x 15m Type B : 30m x 20m Type C : 40m x 20m TEP rattaché à un site (inclination douce) TEP INDEPENDANT (inclination douce) TENNIS* <ul style="list-style-type: none"> * à utiliser surtout dans le rectangle blanc à quatre bords accolés PISCINE BASSIN ECOLE BAINS DOUCHES SALLE DE SPORT AUTRES EQUIPEMENTS 	<ul style="list-style-type: none"> CENTRE CONCEDE CENTRE PARIS ANIM' KIOSQUE JEUNES ESPACE PARIS JEUNE CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE TERRAINS EN ACCES LIBRE AIRE SPORTIVE EXTERIEURE (Processus de crédit et Street-work out) CITY STADE ROLLER-PARK/SKATEPARK PATINOIRE TENNIS DE TABLE MUR D'ESCALADE BOULODROME EN TRAVAUX ACCESSIBLE POUR HANDICAPES
---	---

Echelle :	N° Plan :	Indice :
Modèle / Par :	Date de Modification :	
DE LA PORTE DES VAUX Béatrice	04 Avril 2017	22

20

Un arrondissement qui présente une grande diversité d'aires sportives



Avec une population municipale de 195 468 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 20^{ème} arrondissement est l'un des plus importants de la capitale et regroupe près de 8,8 % de la population communale (3^{ème} arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 245 aires sportives, soit 7,85% de l'offre globale parisienne, il constitue également un des arrondissements les plus dotés en terme d'infrastructures sportives (5^{ème} arrondissement le plus important).

S'il dispose d'un grand nombre d'aires, le 20^{ème} arrondissement se situe toutefois dans la moyenne parisienne en volume d'équipements rapporté à la population (12,58 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 12^{ème} arrondissement de Paris en terme de densité).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 180 000 et 210 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 29 aires sportives pour 10 000 habitants.

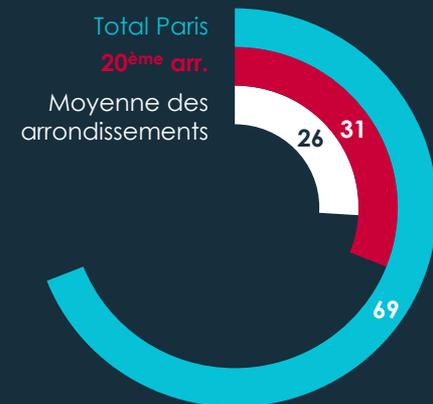
Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par leur diversité, avec plus de 31 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente

Communes de taille équivalente	29
Ville de Paris	14
20 ^{ème} arr.	12,6

Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Les particuliers sont les principaux bénéficiaires des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

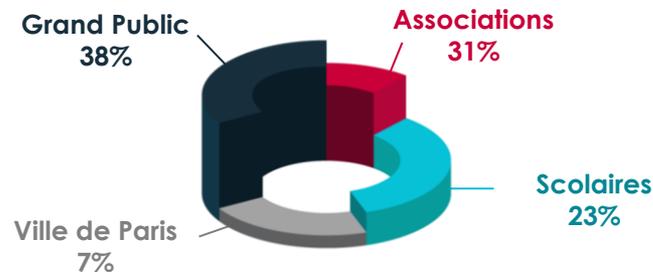
Avec 8 227 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 287 957 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 20^{ème} arrondissement facilite l'accès aux aires sportives pour un grand nombre d'utilisateurs. En 2017, 5 078 créneaux ont été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h37 environ par créneau.



5 078 créneaux hebdomadaires
réservés en 2017, représentant
8 227 heures hebdomadaires

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : les associations, le Grand Public, les scolaires et la Ville de Paris. Sur l'arrondissement concerné, et dans des proportions quasi identiques entre 2014 et 2017, ce sont les particuliers, le Grand Public, qui sont les principaux utilisateurs des créneaux mis à disposition (3 150 heures par semaine, soit 38%) en 2017.

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



Au-delà du Grand Public, 31% des créneaux sont utilisés par le mouvement associatif et 23% des créneaux (soit 1 920 heures) sont dédiés à la pratique physique et sportive des établissements scolaires. L'arrondissement compte environ 128 établissements ou structures scolaires utilisatrices, qui fréquentent prioritairement les centres multisports (gymnases, stades) et les piscines.

À noter que les aires ouvertes au Grand Public sont essentiellement des piscines et des courts de tennis (dont l'utilisation s'inscrit notamment dans le cadre du dispositif « Paris Tennis »).



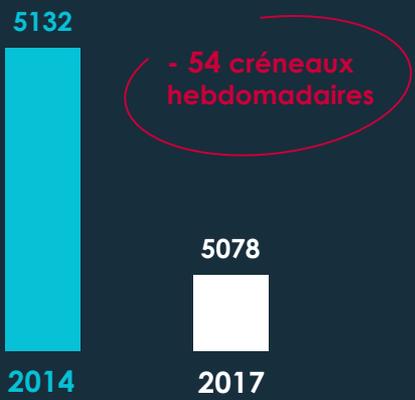
Une baisse globale des volumes de créneaux entre 2014 et 2017, sauf pour les associations et le Grand Public

L'ensemble des leviers d'optimisation mis en œuvre pour améliorer l'accès aux aires sportives n'a pas permis d'améliorer globalement la capacité d'accueil de l'arrondissement, hormis pour les associations et le Grand Public. En effet, ce sont près de 54 créneaux hebdomadaires qui ont été perdus entre 2014 et 2017 (-1%), conduisant ainsi à une baisse globale de 118 heures d'ouverture par semaine. Cette baisse représente plus de 4 130 heures annuelles d'ouverture en moins hors vacances scolaires (base de 35 semaines).

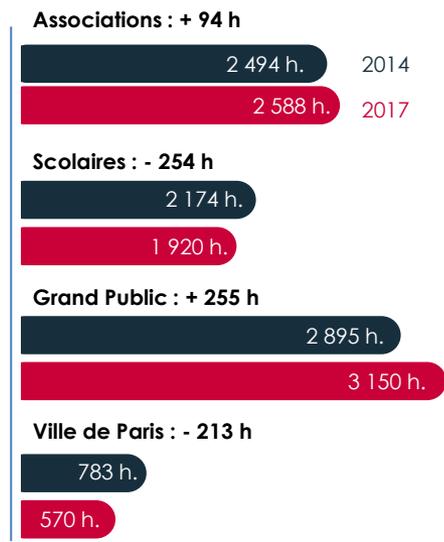


- 118 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives



Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs



Ce sont surtout les établissements scolaires et la Ville de Paris qui comptent la plus forte baisse de leurs heures hebdomadaires (respectivement -254 h et -213h) entre 2014 et 2017. Cette baisse pour les scolaires s'explique principalement par la variation de -169h de créneaux à la piscine G. Vallerey.

A l'inverse d'autres arrondissements, le Grand Public a connu une importante augmentation avec 255 heures de plus par semaine.

Les associations enregistrent, sur la même période, une hausse de 94 heures. 2 éléments viennent renforcer ce constat pour le tissu associatif :

- L'augmentation, pour 27% d'entre elles, de leur volume de créneaux utilisés.
- La création de 2 aires sportives et la signature d'une nouvelle convention scolaire.

20^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

20

Des aires sportives qui s'adressent majoritairement aux associations implantées sur l'arrondissement

Les associations mobilisent, en 2017, près de 2 588 heures chaque semaine (31% des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 182 associations qui bénéficient de créneaux (- 8 % par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 54% d'entre elles).
- Seules 27% d'entre elles ont enregistré une hausse des volumes de créneaux mis à disposition.
- La politique d'accès aux aires sportives a permis à 17 nouvelles associations de bénéficier de créneaux, en lieu et place des 33 structures qui ne réservent plus d'heures en 2017.
- 53% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles bénéficient prioritairement des créneaux existants : 1 322 heures en 2017 sur les 2 588 heures dédiées aux associations (soit 51% des heures).
- A noter : 16% des heures (soit 418 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (11^{ème}, 12^{ème} et 19^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

182 associations en 2017 (contre 198 en 2014)

33 ne réservent plus de créneaux en 2017

17 nouvelles associations en 2017

89 ont les mêmes vol. hor.

44 ont vu leurs vol. hor. augmenter

32 ont vu leurs vol. hor. diminuer

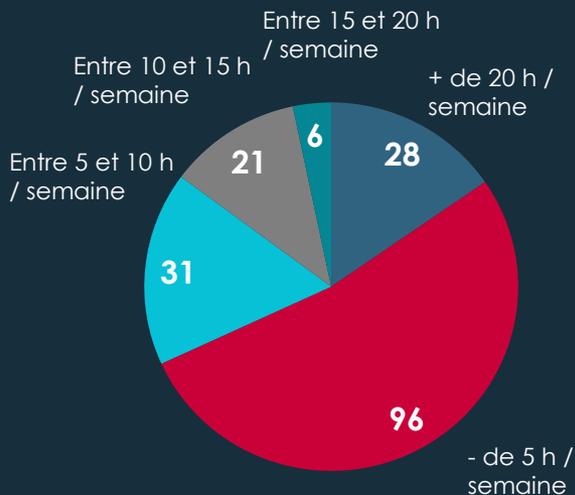
Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017



Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



Les 10 plus gros réservataires en 2017

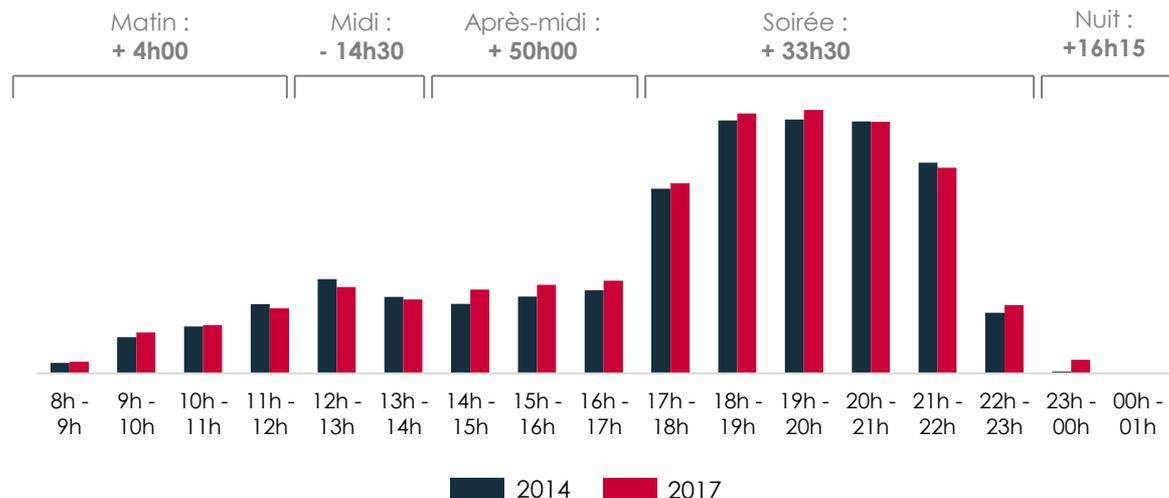
SPORTING CLUB UNIVERSITAIRE DE FRANCE	336h30
PARIS SPORT CLUB	211h28
LA BOULE SPORTIVE DU XXE	132h00
LES MOUETTES DE PARIS	118h30
PARIS FOOTBALL CLUB PFC PARIS FC	115h30
CERCLE DU MARAIS	98h45
CLUB SPORTIF MULTISPORT DU 20EME	71h57
PARIS AQUATIQUE	71h00
SPORT QUILLES ROUERGAT CLUB	57h30
ART ET SPORT DU PATRONAGE LAIQUE	48h30

Une hausse des heures hebdomadaires utilisées par les associations, notamment sur les périodes les plus demandées

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations augmentent de 94 heures entre 2014 et 2017. La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une relative symétrie entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation sur les créneaux en soirée (17h à 22h).

Seuls les créneaux du midi voient leur volume global diminuer (-14h30 hebdomadaires entre 2014 et 2017) alors que la mise en place des créneaux autonomes a permis de créer plus de 16 heures hebdomadaires (entre 23h et 1h00) supplémentaires, soit environ 570 heures annuelles.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Note: 5 heures ne sont pas comptabilisées dans ce graphique en 2017 car les réservations sont en dehors de la plage 8h - 1h (+ 5 heures en 2017)

Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 96 associations sportives (53%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, 5 associations occupent plus de 100 heures de réservation hebdomadaire, dont une qui compte plus de 300 heures chaque semaine.

Ce sont les gymnases qui tirent le plus leur « épingle du jeu » dans l'augmentation des volumes d'heures et de créneaux

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent une variation très différente de leur volume de créneaux. Ainsi, ce sont les gymnases qui connaissent la plus forte hausse (+ 63 h), tandis que les courts de tennis (- 39 h, avec la fermeture de 4 courts sur l'arrondissement) et les aires d'athlétisme (- 19 h) sont les aires sportives les plus touchées par la baisse du volume d'heures hebdomadaires.

Les piscines et les salles polyvalentes sont, après les gymnases, les aires ayant disposé de la plus forte augmentation de leurs volumes de créneaux (respectivement + 30 et + 15 créneaux).

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'équipements sportifs

	2014-2015		2017-2018		Variation	
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux
Athlétisme	132 h	61	113 h	54	- 19 h	- 7
Courts de tennis / TEP	120 h	99	81 h	68	- 39 h	- 31
Dojos et salles d'arts martiaux	179 h	80	177 h	79	- 2 h	- 1
Divers (boulodrome...)	298 h	58	307 h	65	+ 9 h	+ 7
Gymnases	362 h	162	425 h	201	+ 63 h	+ 39
Piscines	782 h	415	815 h	445	+ 33 h	+ 30
Salles polyvalentes	218 h	97	237 h	112	+ 19 h	+ 15
Salles spécialisées	104 h	45	110 h	51	+ 6 h	+ 6
Terrains de grands jeux	299 h	174	323 h	188	+ 24 h	+ 14
	2 494 h	1 191	2 588 h	1 263	+ 94 h	+ 72

La création de nouvelles salles et la fermeture de plusieurs courts de tennis entre 2014 et 2017

Entre 2014 et 2017, il est à noter la création d'une salle et d'une salle de musculation ainsi que la signature d'une nouvelle convention scolaire pour l'utilisation d'un gymnase de type A dans le complexe Robert Doisneau. Ces 3 équipements ont entraîné à eux seuls une hausse de près de 30 heures par semaine. En dehors de ces aires, des terrains de beach-volley ont été utilisés de manière ponctuelle par le tissu associatif en 2017.

En parallèle de ces ouvertures, plusieurs aires ont fermé, notamment 4 courts de tennis sur les complexes Amandiers et Davout ainsi qu'une piste circulaire de roller.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Georges Vallerey	Salle	+ 14h30	Création
Georges Vallerey	Salle de musculation	+ 9 h	Création
Robert Doisneau	Gymnase de type A	+ 6h15	Nouvelle convention scolaire
Amandiers	Court de tennis	- 22 h	Fermeture
Amandiers	TEP tennis	- 10 h	Fermeture
Davout	Court de tennis	- 8 h	Fermeture
Davout	TEP handball	- 7 h	Fermeture
Davout	Piste circulaire de roller	- 2h30	Fermeture

Une concentration du volume de créneaux autour de 3 familles de pratique sportive (natation, football et boules)

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une réelle diversité de l'offre permise par les équipements, avec 28 familles de disciplines différentes (hors « Autre »), qui regroupent 74 pratiques diverses proposées par les associations en 2017 sur l'arrondissement (hors « Autre »).

- La natation est la pratique sportive qui mobilise le plus de créneaux en 2017 (452 en 2017) avec un nombre d'heures en hausse entre 2014 et 2017 (+49h) malgré la baisse du nombre de structures présentes (-3 clubs).
- En 2^{ème} et 3^{ème} position, ce sont les familles du football (avec 6 disciplines recensées) et les boules (3 disciplines) qui comptabilisent le plus d'heures. Avec la natation, ces 3 familles totalisent plus de 1 400 heures hebdomadaires, soit 55% des réservations associatives.
- Le basket-ball augmente de 40 heures, suivi du football (+24h), des boules (+15h) et du handball (+13h). Avec l'utilisation ponctuelle de trois terrains de beach-volley sur l'arrondissement, le volley-ball voit également son nombre de créneaux augmenter (+9h30).
- A contrario, le tennis, l'athlétisme, la danse et le badminton sont les familles d'activités qui ont enregistré la plus forte diminution de leur nombre d'heures, avec une chute globale, pour les 4 familles de près de 72 heures hebdomadaires sur la période de référence.
- Entre 2014 et 2017, l'évolution des activités sur l'arrondissement est la suivante :

Nouvelles pratiques ayant des créneaux en 2017		Pratiques n'ayant plus de créneaux en 2017	
Canoë-kayak	Natation thérapeutique	Vélo tout terrain	Water-polo
Hula-hoop		Nage avec palmes	Roller vitesse
Football américain		Gymnastique senior	

- 45% des familles de pratique existantes en 2014 sur l'arrondissement ont vu leur nombre d'associations fréquentant les aires sportives diminuer.





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

20

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Natation	10	24	775h15	411	9	21	824h00	452	+ 48h45
Football	5	49	307h30	176	6	43	331h45	191	+ 24h15
Boule	3	4	247h30	47	3	4	263h00	53	+ 15h30
Arts Martiaux	14	32	231h15	101	14	32	234h43	104	+ 3h28
Basket Ball	1	11	82h45	33	1	11	123h06	56	+ 40h21
Athlétisme	2	15	137h00	64	2	12	112h30	54	- 24h30
Handball	1	10	78h10	36	1	10	91h38	44	+ 13h28
Danse	9	21	81h30	36	10	19	72h00	33	- 9h30
Gymnastique	5	15	64h30	36	5	14	67h30	39	+ 3h00
Badminton	1	14	75h12	36	1	12	65h55	32	- 9h17
Tennis	1	10	92h00	88	1	7	63h00	61	- 29h00
Musculation	1	5	40h00	14	1	4	49h30	23	+ 9h30
Escalade	1	3	50h00	11	1	2	44h00	12	- 6h00
Boxe - Sp de Combat	3	4	37h00	16	3	4	39h00	17	+ 2h00
Arts Du Cirque	1	3	31h45	14	1	3	33h45	14	+ 2h00
Tennis De Table	1	2	30h30	10	1	2	33h30	11	+ 3h00
Autre	2	4	14h00	7	3	7	32h30	16	+ 18h30
Yoga	1	7	30h00	14	1	6	29h30	14	- 30 min
Volley Ball	2	8	17h15	11	2	8	26h45	15	+ 9h30
Twirling Bâton	1	1	10h00	2	1	1	10h00	2	-
Handisport	1	1	7h00	4	1	1	6h00	3	- 1h00
Escrime	3	3	11h00	4	2	2	5h00	2	- 6h00
Roller Skate	2	2	7h30	3	1	1	5h00	2	- 2h30
Rugby	1	4	7h30	5	1	3	4h30	3	- 3h00
Fitness	1	2	4h00	2	1	2	4h00	2	-
Base Ball	1	2	3h00	2	1	2	3h15	2	+ 15 min
Hockey	1	1	2h00	1	1	1	2h00	1	-
Jeux De Balle Divers	1	1	2h00	1	1	1	2h00	1	-
Aviron et Canoë	-	-	-	-	1	1	1h00	1	+ 1h00
Cyclisme	1	1	7h00	2	-	-	-	-	- 7h00

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux



Arts Martiaux

Si quelques disciplines enregistrent une hausse de leurs créneaux (judo et karaté), les pratiques d'arts martiaux connaissent une stabilité dans leur volume de réservation.

C'est particulièrement le cas de la moitié des disciplines sur la période 2014 et 2017.

	2014	2017	Variation
Judo	58h00	62h28	+ 4h28
Karaté	40h00	43h45	+ 3h45
Aïkido	43h30	43h45	+ 15 min
Tai Chi Chuan	27h45	29h45	+ 2h00
Arts Martiaux	11h00	11h00	/
Kung Fu (Wu Shu)	8h30	8h30	/
Capoeira	6h30	8h00	1h30
Viet Vo Dao	7h00	7h00	/
Budo	8h30	4h30	- 4h00
Ju-Jitsu	4h30	4h30	/
Baby Judo	3h00	3h00	/
Ninjitsu	3h00	3h00	/
Taekwondo	7h30	3h00	- 4h30
Chanbara	2h30	2h30	/



Gymnastique

La gymnastique « divers », principalement centrée sur l'entretien physique (gymnastique suédoise, relaxation...) est en augmentation (+5h hebdomadaires) comme l'activité « gymnastique » (+ 2 h).

	2014	2017	Variation
Gym. Divers	50h00	55h00	+ 5h00
Trampoline	6h30	6h30	/
Double Dutch	2h00	2h00	/
Expres Corporelle	2h00	2h00	/
Gymnastique	/	2h00	+ 2h00
Gym. Seniors	4h00	/	- 4h00



Natation associative

	2014	2017	Variation
Natation sportive	507h15	558h30	+ 51h15
Natation synchro	129h00	134h30	+ 5h30
Aquagym	46h15	46h30	+ 15 min
Natation Loisirs	39h00	40h30	+ 1h30
Bébés Nageurs	17h15	19h15	+ 2h00
Natation Seniors	13h30	14h45	+ 1h15
Plongée	6h00	4h30	- 1h30
Natation Prénat	1h00	2h00	+ 1h00
Natation Thérap	/	1h30	+ 1h30
Nage Avec Palmes	9h30	/	- 9h30
Water Polo	4h30	/	- 4h30

La pratique de la natation sportive concentre la majorité des créneaux dédiés à la natation et cette discipline est également celle qui a enregistré la plus forte hausse de volume d'heures de pratique, suivie, loin derrière, par la natation synchronisée.

20^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui fréquentent les aires sportives de l'arrondissement

20

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

20

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.



20

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volume de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 20^{ème} arrondissement, un total de 144 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 82% en volume d'associations et de 78% en nombre de créneaux renseignés.



81,9%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	20 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	144	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	118	81,9%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	1 137	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	883	77,7%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	2 240 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	1 712 h	76,4%	22 083 h	85,3 %

Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

118 associations
répondantes sur
l'arrondissement

Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

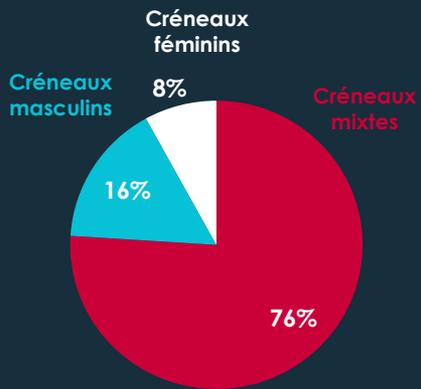
		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		0	0
Associations entre 100 et 200 créneaux		2	2
Associations entre 50 et 100 créneaux		3	3
Associations entre 20 et 50 créneaux		5	4
Associations entre 10 et 20 créneaux		16	16
Associations entre 5 et 10 créneaux		28	20
Associations ayant moins de 5 créneaux		90	73

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 63% des associations ciblées, ont également participé avec un taux de retour supérieur à 80%. De même, dans le périmètre retenu, la quasi-totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.



Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité**, à **toutes les tranches d'âge**, malgré la prépondérance des **publics adultes**



A l'instar de la moyenne observée à l'échelle de Paris, les créneaux mixtes constituent la majorité des créneaux identifiés par les associations réservataires. En raison du poids des pratiques individuelles qui ne distinguent pas nécessairement les plages horaires selon le sexe (tennis, arts martiaux, natation, gymnastique), les créneaux féminins et masculins sont relativement à la marge.

L'arrondissement compte des créneaux qui s'adressent majoritairement à un public âgé adulte : les créneaux accueillant des personnes de plus de 17 ans (jusqu'aux 60 ans et plus) représentent près de 58% des heures hebdomadaires (contre 62,5% sur Paris). Toutefois, les jeunes occupent une place plus importante dans l'utilisation des aires de l'arrondissement (42,2%) au regard de la moyenne parisienne (37,5%).

Poids du volume horaire par tranche d'âge



	20 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	3,0%	3,5%
7 à 12 ans	17,0%	14,9%
13 – 16 ans	22,2%	19,1%
17 – 45 ans	42,0%	49,6%
46 – 59 ans	12,6%	9,6%
60 ans et plus	3,2%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	45h45	3,5%	1h30	1,1%	2 h	0,7%
7 à 12 ans	231 h	17,8%	20 h	14,7%	39h15	14,4%
13 à 16 ans	242h40	18,7%	23h30	17,3%	114 h	41,8%
17 à 45 ans	521h50	40,1%	82h30	60,7%	114h45	42,0%
46 à 59 ans	208h15	16,0%	5 h	3,7%	3 h	1,1%
60 ans et plus	51h30	4,0%	3h30	2,6%	-	-
Total	1 301 h		136 h		273 h	

Avec respectivement 273 heures et 136 heures, les créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine ou féminine représentent 24% du volume d'heures global, légèrement supérieurs à la moyenne de Paris. A noter que les créneaux féminins s'ouvrent davantage à un public âgé alors que les créneaux masculins s'orientent sur un public plus jeune (7-12 ans, 56% des heures).

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

20

Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts du cirque	33h45	100,0%	-	-	33h45
Arts martiaux	110h15	96,1%	4h30	3,9%	114h45
Athlétisme	25h00	65,8%	13h00	34,2%	38h00
Autre	13h30	71,1%	5h30	28,9%	19h00
Badminton	26h59	54,6%	22h27	45,4%	49h26
Base-ball	1h15	38,5%	2h00	61,5%	3h15
Basket-ball	26h27	24,1%	83h12	75,9%	109h39
Boule	69h30	74,7%	23h30	25,3%	93h00
Boxe - sports de combat	3h45	100,0%	-	-	3h45
Danse	46h30	88,6%	6h00	11,4%	52h30
Escalade	24h00	100,0%	-	-	24h00
Escrime	3h00	100,0%	-	-	3h00
Fitness	4h00	100,0%	-	-	4h00
Football	50h45	18,2%	228h30	81,8%	279h15
Gymnastique	53h00	100,0%	-	-	53h00
Handball	17h39	36,3%	31h00	63,7%	48h39
Handisport	4h00	66,7%	2h00	33,3%	6h00
Hockey	2h00	100,0%	-	-	2h00
Jeux de balle divers	-	-	2h00	100,0%	2h00
Musculation	36h30	76,8%	11h00	23,2%	47h30
Natation	387h00	66,9%	191h15	33,1%	578h15
Roller skate	-	-	5h00	100,0%	5h00
Rugby	1h30	33,3%	3h00	66,7%	4h30
Tennis	21h00	39,6%	32h00	60,4%	53h00
Tennis de table	15h30	48,4%	16h30	51,6%	32h00
Volley-ball	15h45	63,6%	9h00	36,4%	24h45
Yoga	26h00	100,0%	-	-	26h00

58,5%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h54

Durée moyenne d'un créneau loisir

Une offre « loisir » qui se caractérise par sa **variété et sa capacité à toucher toutes les tranches d'âge dont les plus jeunes**

20

Les créneaux dédiés à la pratique loisir constituent un peu plus de la moitié des heures hebdomadaires de l'arrondissement (60% avec 1 021 h de pratique chaque semaine). L'offre de pratique du 20^{ème} s'inscrit dans une offre relativement classique où les associations offrent à la fois des pratiques de compétition et des heures plus orientées vers le loisir à leurs adhérents : 58,5% des associations ne proposent qu'une pratique de loisirs (58,5% sur Paris).

2 éléments clés caractérisent la pratique « loisir » sur l'arrondissement :

Peu de créneaux dédiés aux hommes

2,8%
des heures « loisirs » leur sont
spécifiquement dédiés (contre
7,4% à l'échelle de Paris)



Un public âgé qui se démarque

24,6%
des heures « loisirs »
touchent les plus de 45
ans (contre 19% à
l'échelle de Paris)

Si les adultes sont largement majoritaires dans l'utilisation des aires de l'arrondissement (43% du volume horaire des créneaux), le 20^{ème} arrondissement se caractérise avant tout par le poids relativement important des plus de 45 ans : 1 créneau loisir sur 4 leur est dédié.

La natation représente 48% de leurs créneaux.

Le 20^{ème} se caractérise également par la faiblesse des créneaux loisirs masculins : moins de 3% leur sont dédiés, notamment sur du football et des arts martiaux.

Globalement, au-delà du poids de la natation et des arts martiaux (49% des heures « loisirs » se concentrent sur ces 2 familles de disciplines), l'offre de pratique de l'arrondissement est relativement diversifiée avec 26 familles de disciplines recensées.

Une culture de la pratique légèrement en retrait mais qui reste malgré tout relativement présente sur l'arrondissement

Si d'autres arrondissements enregistrent un recul de la pratique compétitive, le 20^{ème} se caractérise par sa capacité à conserver malgré tout une réelle dynamique autour de la logique de compétition, qui représente 40,4% des heures (contre 39,5% sur Paris). Ce sont même 21% des associations réservataires de l'arrondissement qui ne proposent que de la compétition à leurs adhérents (contre 13,6% à l'échelle de Paris).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	20 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	349	691 h	4 741	8 680 h
%	39,5%	40,4%	36,3%	39,5%

Les créneaux mixtes (55,2%) restent majoritaires même si ils se situent en dessous des données observées à l'échelle de Paris (63,6%). L'arrondissement se caractérise par la plus forte représentation des créneaux masculins (35,3% contre 37,2% sur Paris), qui touchent plus particulièrement les jeunes de 13 à 16 ans (45% des créneaux dédiés contre 26,3% sur Paris). Ces créneaux sont principalement mobilisés pour la pratique du football, dont les créneaux représentent 75% des heures proposées en compétition pour les jeunes garçons de 13 à 16 ans.

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	20 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	-	-	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	16,0%	16,1%	21,3%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	29,0%	45,0%	33,1%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	55,0%	38,1%	41,0%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	0,8%	3,1%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	1,6%	-	0,9%	0,3%

Lecture : 45,0% des heures réservées à la compétition pour un public masculin concernant la tranche d'âge des 13-16 ans

12,3%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

41,5%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

1h58

20

Un niveau départemental / régional qui constitue le cœur de la pratique de compétition pour l'arrondissement

L'arrondissement se caractérise par le poids du football et de la natation qui constituent les principales familles de pratique en compétition, tant au niveau départemental / régional qu'au niveau pré-national et national. Si les activités de bon ou de haut niveau ne représentent que 22% des heures de compétition, elles concernent principalement des disciplines olympiques.

	Départemental / Régional
Vol. total des h	537h55
% du total des h. compét.	78,0%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Natation	29,9%	160h45
Football à 11	28,4%	153h00
Basketball	15,5%	83h12
Tennis	5,0%	27h00
Handball	4,7%	25h30
Football à 7	3,9%	21h00
Badminton	3,4%	18h28
Musculation	2,0%	11h00
Tennis de table	1,3%	7h00
Sport périscolaire	1,0%	5h30
Football féminin	1,0%	5h30
Roller skate	0,9%	5h00
Volleyball	0,7%	4h00
Pétanque	0,7%	4h00
Athlétisme piste	0,5%	2h30
Baseball	0,4%	2h00
Rugby à XV	0,3%	1h30
Athlétisme	0,2%	1h00

	Pré-national / National
Vol. total des h	150h44
% du total des h. compét.	22,0%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Football à 11	30,2%	45h30
Pétanque	12,9%	19h30
Natation	10,9%	16h30
Natation synchronisée	6,5%	9h45
Tennis de table	6,3%	9h30
Athlétisme	6,3%	9h30
Handball	3,6%	5h30
Tennis	3,3%	5h00
Beach volley	3,3%	5h00
Badminton	2,6%	3h59
Arts martiaux	1,7%	2h30
Danse sportive	1,7%	2h30
Football féminin	1,3%	2h00
Hip-hop	1,3%	2h00
Karaté	1,3%	2h00
Natation handicap	1,3%	2h00
Tchouk ball	1,3%	2h00
Rugby à XV	1,0%	1h30
Danse (autre)	1,0%	1h30
Football gaélique	1,0%	1h30
Natation seniors	1,0%	1h30

75%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

1,1%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Une **accessibilité renforcée** sur l'arrondissement par l'ouverture de créneaux dédiés à destination des personnes en situation de handicap

20

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, certaines associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi 26,3% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique. Ce volume d'associations est légèrement supérieur aux données observées à l'échelle de Paris (23,2%).

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	20 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	31	26,3%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, 9,8% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé (contre 11% à l'échelle de Paris). Cela représente en 2017, un volume de près de 217 heures de pratique hebdomadaires.

Au-delà de cette mixité affichée, 10 créneaux (17 h) sont dédiés sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap. Les principales pratiques proposées sur ces plages sont la natation (6 h) et la pratique multisports (3h30) et ces créneaux s'ouvrent à plus de 60% à des jeunes de moins de 16 ans.

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	20 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	8 h	0,7%	158 h	0,7 %
Sport adapté	9 h	0,5%	147 h	0,7 %
Total	17 h	1,1%	305 h	1,4 %

Des associations qui ont globalement diversifié leurs créneaux pour s'adapter à l'évolution de la demande

Les associations de l'arrondissement ont développé une offre élargie, avec des créneaux spécifiques relativement développés sur l'ensemble des thématiques questionnées. Le sport santé semble aujourd'hui la logique de pratique la plus développée avec 173 h par semaine déclarées (9,4% des créneaux contre 7,6% sur Paris).

L'offre autour de la santé est diversifiée : 14 familles de discipline comptent des créneaux spécifiques. Toutefois, les familles de la natation, des arts martiaux et des boules se démarquent : 70% des heures consacrées au sport santé sont mobilisées par ces familles.

Le sport senior se concentre sur un volume d'associations plus restreint que celui observé sur Paris alors même que le volume d'heures est supérieur. L'offre se concentre 9 associations qui se répartissent au sein de 7 familles d'activité.

Enfin, les créneaux dédiés au sport féminin sont principalement impulsés par le basket-ball (29 h) et le football (27 h).

Les principales familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Arts martiaux	Basket-ball	Natation
Boule	Football	Danse
Natation	Danse	Gymnastique
Yoga	Gymnastique	Boule

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	20 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	173 h	9,4%	7,6%
Sport féminin	108 h	6,3%	5,4%
Sport seniors	49h30	3,9%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	20 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	22	18,6%	19,5%
Sport féminin	20	16,9%	13,9%
Sport seniors	9	7,6%	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

20^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

20



20

La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

46 % des heures
sont dédiées à
l'animation sportive

La Ville de Paris utilise près de 570 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (- 27% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, la moitié (50%) des créneaux utilisés par la Ville de Paris est dédiée à la gestion des compétitions, principalement le week-end, et représente près de 287 heures par semaine.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 46% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017, avec une baisse de plus de 189 heures par semaine par rapport à 2014.

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	311h30	287h00	- 24h30
Dispositifs DJS	451h15	262h05	- 189h10
Equipements jeunesse	17h00	14h30	- 2h30
Autres directions	3h00	6h30	+ 3h30

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Louis Lumière – 30 rue Louis Lumière 75020 Paris), où est(ont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées		
ARTS DU CIRQUE	Arts Du Cirque	DANSE	Danse Danse (Autre) Danse Africaine Danse Classique Danse Contemp Danse Folklorique Danse Orientale Danse Sportive Hip-Hop Hula Hoop
ARTS MARTIAUX	Aïkido Arts Martiaux Baby Judo Budo Capoeira Chanbara Judo Ju-Jitsu Karaté Kung Fu (Wu Shu) Ninjitsu Taekwondo Tai Chi Chuan Viet Vo Dao	ESCALADE	Escalade
ATHLETISME	Athlétisme Athlétisme Piste	ESCRIME	Epée Escrime Sabre
AUTRE	Découverte Sportive Multisports Sport Péricolaire	FITNESS	Fitness
AVIRON ET CANOE	Canoë-Kayak	FOOTBALL	Foot En Salle Football à 11 Football à 7 Football Américain Football Féminin Football Gaélique
BADMINTON	Badminton	GYMNASTIQUE	Double Dutch Expres Corporelle Gymn Divers Gymnastique Gymnastique Seniors Trampoline
BASE BALL	Base-Ball	HANDBALL	Hand Ball
BASKET BALL	Basket Ball	HANDISPORT	Natation Handic
BOULE	Boule Boule Lyonnaise Pétanque	HOCKEY	Hockey En Salle
BOXE – SP DE COMBAT	Boxe - Sports De Combat Boxe Anglaise Savate	JEUX DE BALLE DIVERS	Tchouk Ball
CYCLISME	Vélo Tout Terrain		

20

ANNEXE 2 (suite)

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de discipline	Pratiques recensées
MUSCULATION	Musculation
NATATION	Aquagym Bébés Nageurs Nage Avec Palmes Natation Natation Loisirs Natation Prenat Natation Seniors Natation Synchro Natation Thérap Plongée Water Polo
ROLLER SKATE	Roller Skate Roller Vitesse
RUGBY	Rugby à XV
TENNIS	Tennis
TENNIS DE TABLE	Tennis De Table
TWIRLING BATON	Twirling Bâton
VOLLEY BALL	Beach Volley Volley Ball
YOGA	Yoga

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018